

| | |
|-----------------------|---|
| Membres | 7 |
| Présent(s) | 5 |
| Audio/visioconférence | 0 |
| Représenté(s) | 0 |
| Quorum | 5 |

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2024

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration), Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY, Monsieur Bernard MATTER

Excusé(s) : Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Absent(s) : Madame Anne BOUCARD

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Hélène THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général,
Délibère :

B/2024/042 : Colocation étudiante : Mise en place d'une convention de partenariat avec l'AFEV. Autorisation de signature

Il est décidé :

1. D'autoriser la signature de la convention de partenariat avec l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV)
2. D'autoriser le paiement de la cotisation annuelle calculée sur le nombre de lits loués aux colocataires dans le cadre de la convention avec l'AFEV et de financer l'ameublement des logements.
3. D'autoriser le Directeur général à signer tout acte afférent

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme